

FICHE DE MISSION : ELECTRICIEN EN BATIMENTS COMMUNAUX

Pôle transition écologique et cadre de vie /

Direction des bâtiments et du patrimoine / Service gestion et maintenance du patrimoine - GMP

Centre technique municipal, rue Henri Dunant

<p><u>Niveau d'emploi</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Catégorie : C - Filière : Technique - Cadre d'emplois : Adjoints techniques territoriaux 	<p><u>Cotation RIFSEEP</u></p> <p style="text-align: center;">C3</p>	<p><u>Temps de travail</u></p> <p style="text-align: center;">Temps complet</p>
<p><u>Situation fonctionnelle</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Référent hiérarchique - Positionnement 	<p>Chef d'équipe</p> <p>Au sein d'une équipe.</p>	
<p><u>Mission principale</u></p>	<p>Vous devrez assurer, sur les différents sites de la mairie de Lorient, la maintenance et le dépannage d'installations électriques</p>	
<p><u>Activités du poste</u></p>	<p>Mise en œuvre de tous types d'installations électriques et de câblages (courants faibles et forts)</p> <p>Maintenance prévisionnelle des équipements électriques des bâtiments</p> <p>Maintenance en électroménager</p> <p>Réalisation de dépannages divers</p> <p>Travaux de mise en conformité, contrôle des installations et suivi</p> <p>Réalisation d'installations électriques lors d'évènements organisés par la Ville de Lorient</p>	
<p><u>Compétences et qualités professionnelles requises</u></p>	<p>Connaissances en électricité bâtiment et automatismes</p> <p>Formation Caces PEMP appréciée</p> <p>Capacité à s'adapter à du matériel technique (automates, GTC, pneumatiques...)</p> <p>Savoir lire les schémas unifilaires et multifilaire</p> <p>Connaissance des normes dans le domaine de l'électricité</p> <p>Connaissance des règles de sécurité</p> <p>Habilitation électrique</p> <p>Capacité à travailler en équipe</p> <p>Souci de la qualité du travail rendu et du respect des délais impartis</p> <p>Rigueur et sens de l'organisation</p> <p>Sens du service public</p>	
<p><u>Observations</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Disponibilité pour les manifestations extérieures 	